

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le vendredi 4 mars 2022

SEMAINE ACADÉMIQUE POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS ET FEMMES-HOMMES DU 7 AU 11 MARS 2022

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'académie de Rennes se mobilise pour sensibiliser les élèves et les personnels à la lutte contre les discriminations et les inégalités entre les femmes et les hommes.

Objectif : promouvoir l'égalité à travers une série de temps forts dans les établissements scolaires tout au long de cette semaine.

Contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes est une des missions fondamentales de l'École de la République. Il s'agit de permettre aux filles et aux garçons de s'émanciper des représentations stéréotypées qui influencent leur parcours scolaire, alimentent des discriminations et des comportements sexistes, limitent la capacité à se projeter comme citoyennes et citoyens à part entière. Cette politique publique est une condition nécessaire à la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

L'académie de Rennes engagée au côté de ses partenaires

Comme tous les ans, la **journée internationale des droits des femmes** est l'occasion de rappeler les enjeux, de diffuser les ressources, de sensibiliser les élèves via des actions pédagogiques.

Fidèle à ce rendez-vous, **l'académie de Rennes se mobilise du 7 au 11 mars 2022** autour d'une Semaine pour l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. Les services du rectorat, les directions académiques des services départementaux et les établissements de l'académie s'associent pour proposer des **temps forts autour de l'égalité**.

Le programme ci-après n'est pas exhaustif. Découvrez notre [cartographie en ligne](#) recensant les **actions des établissements scolaires**. Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le service communication de l'académie.

Contact presse

Service communication
Cabinet du recteur
communication@ac-rennes.fr
Tél. 02 23 21 73 23
ac-rennes.fr/presse
twitter : @acrennes

Une semaine de mobilisation

22 – Côtes d'Armor

Les jeunes parlent de l'égalité femmes-hommes | le 8 mars, 10h – Lycée La fontaine des Eaux, Dinan.

Visite du recteur et du président de région avec deux tables rondes autour de l'égalité :

- Education à la sexualité
- Stéréotypes

Invitation de presse ci-jointe.

Visite du recteur et du Préfet de région | le 8 mars, 14h30 – Collège Paul Eluard, Guerlédan.

Présentation de projets d'élèves autour de l'égalité et notamment d'un distributeur de protections périodiques Marguerite & Cie.

Signature de la nouvelle convention régionale et académique 2021-2024 pour l'égalité filles-garçons dans le système éducatif.

Invitation de presse ci-jointe.

Journée dans l'hémicycle du Conseil Départemental | le 8 mars, 10h – Saint-Brieuc.

Avec le Président du Conseil départemental et le Directeur académique des Côtes d'Armor :

- 7 collèges présenteront un travail réalisé autour de l'égalité femmes-hommes
- Conférence clownesque *Loto des droits des femmes* (compagnie drôle d'Hazard & Sopopact). Sensibilisation sur des thématiques variées : violences faites aux femmes, consentement, stéréotypes de genre, égalité salariale, harcèlement de rue...

29 – Finistère

Filles-garçons : ouvrons le champ des possibles | le 8 mars, 14h – Lycée des Métiers et du bâtiment, Pleyben. Visite de la Directrice académique du Finistère avec trois temps forts :

- Le dévoilement de l'exposition : « *L'égalité, c'est mon genre* » ;
- Un débat entre élèves, jeunes adultes et chefs d'entreprise sur la place des femmes dans l'entreprise ;
- Des témoignages de personnalités identifiées sur le thème : « *Parcours de femmes : épanouissement personnel et professionnel, c'est possible !* »

35 – Ille-et-Vilaine

Visite du Directeur académique d'Ille-et-Vilaine | le 8 mars, 10h – école de l'Arc-en-Ciel, Crevin.

- Ateliers et débats avec des élèves de CM2, autour de la vidéo du concours « Zéro cliché ».
- Présentation d'une vidéo réalisée par les élèves dans le cadre du concours « Non au harcèlement ».

56 – Morbihan

Forum Entrepreneuriat féminin | le 8 mars – Palais des arts et des congrès, Vannes.

Organisé par Le Préfet du Morbihan, l'association Entreprendre Au Féminin Bretagne et la société de conseils Exemplary.

Une table ronde dédiée à la jeunesse et à l'entrepreneuriat « *Graines d'entrepreneures ou comment faire éclore l'esprit d'entreprendre chez les jeunes* » se déroulera de 15h45 à 16h45. L'objectif est de donner l'envie aux jeunes d'entreprendre, tout en déconstruisant leurs représentations stéréotypées, grâce à des témoignages inspirants.

Transmettre une culture de l'égalité filles-garçons à l'École

Signature d'une nouvelle convention régionale et académique pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2021-2024)

Ce texte propose une déclinaison académique et régionale de la convention interministérielle pour l'égalité signée en 2019. Objectif : promouvoir une culture de l'égalité dès le plus jeune âge et ce, jusqu'à l'enseignement supérieur.

La nouvelle convention met l'accent sur la nécessité d'agir sur **cinq axes forts** :

1. Renforcer le pilotage de la politique de l'égalité au plus près des élèves et des étudiants ;
2. Former le plus grand nombre des personnels d'encadrement et de l'enseignement ;
3. Transmettre la culture de l'égalité entre les filles et les garçons et le respect mutuel ;
4. Lutter contre les violences et cyber-violences sexistes et sexuelles ;
5. S'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation et des choix de métiers.

Un réseau de 453 référents égalité filles-garçons

Dans notre académie, la mise en place d'un **réseau de référents égalité** en établissement scolaire est impulsée depuis la rentrée 1999. Ces référents sensibilisent les élèves et les équipes éducatives à la culture de l'égalité.

À ce jour, **88 % des établissements publics** et 15,5 % de ceux du réseau privé du secondaire sont dotés d'au moins un ou une référente.

Ce **maillage territorial fort** est mis en perspective sur une cartographie académique à destination de l'ensemble des personnels de l'académie : les **453 référents et référentes** y sont recensés.

Un plan de formation académique ambitieux

L'ensemble de la communauté éducative (enseignants, les personnels d'encadrement) est formé à la déconstruction des préjugés, à la prise en compte de l'égalité au cœur des enseignements, de la pratique pédagogique et à la prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles.

Le **Plan Académique de Formation** prévoit de nombreuses offres à destination :

- **des référents et référentes égalité** : 8 journées de formation sont prévues pour les accompagner dans la connaissance de leur mission et sa mise en œuvre (cadre juridique, chiffres clés, ressources disponibles, faire vivre le débat en classe, pédagogie du projet)
- **de l'ensemble des personnels d'éducation et d'enseignement** : l'accent est mis sur l'accompagnement des élèves dans leur choix d'avenir pour déconstruire les représentations sexuées des métiers et des formations.
- **des enseignants, des étudiants de l'INSPE et des corps d'encadrement et d'inspection** avec un séminaire sur la la pédagogie égalitaire : « j'observe ma pratique et je la fais évoluer pour contribuer à l'égalité filles garçons dans mon quotidien professionnel. »

L'académie contribue également à 2 formations inscrites au **Plan National de Formation** :

- Lutter contre tous les déterminismes à l'œuvre dans les choix d'orientation et ouvrir les champs des possibles en lien avec la DGESCO
- Agir pour l'égalité filles-garçons à l'échelle de l'établissement avec l'IH2EF

Lutte contre la précarité menstruelle

Le Conseil régional de Bretagne a souhaité développer la mise à disposition de protections périodiques gratuites dans l'ensemble des lycées bretons. Chaque établissement aura donc la possibilité de se doter de distributeurs à partir du mois de mars 2022. Ce projet contribue à apporter une réponse concrète à ces enjeux d'égalité femmes-hommes, d'accès aux droits, de santé et d'environnement posés par l'utilisation de protections périodiques. C'est également une opportunité pour **mettre en œuvre des actions d'éducation à l'égalité et de promotion de la santé**.

Les services du rectorat se sont associés à ceux de la région pour accompagner ce déploiement. Un groupe de travail élabore des **ressources pédagogiques** à disposition des équipes en établissement, avec la volonté d'inscrire ce projet dans une politique globale de **formation des élèves** fondée sur des besoins identifiés, des actions ciblées et des analyses réflexives des progrès en lien étroit avec les enseignements et les programmes.

Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Engagement dans une double labellisation Égalité et Diversité

L'académie de Rennes s'est inscrite dès avril 2017 dans la démarche de labellisation engagée par les Ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur. Cette démarche vise à obtenir les labels diversité et égalité délivrés par l'AFNOR. Cette certification distingue les organismes qui mettent la **lutte contre les discriminations** et l'exemplarité dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes au centre de leurs dispositifs de ressources humaines.

Garantie de chances de promotion identiques entre les femmes et les hommes

Une attention particulière est désormais portée à l'équilibre femmes-hommes lors des campagnes de promotion et d'avancement.

Exemplarité en matière de prévention des violences faites aux agents

Cet engagement s'articule autour de :

- La prévention des violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique : séminaire de l'encadrement, campagne d'affichage et 3 vidéos de sensibilisations ;
- La mise en place d'un dispositif académique de recueil des signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuels ou d'agissements sexistes.

Présidence alternée des jurys et comités de sélection

Les jurys de concours et d'examens professionnels de l'académie de Rennes respectent cette proportion minimale de 40 % de membres de chaque sexe. De même, la représentation équilibrée des jurys a été renforcée par l'instauration de la présidence alternée femmes-hommes.

Représentation équilibrée des instances de concertation

Afin de favoriser l'égal investissement des femmes et des hommes dans le dialogue social, l'académie veille à la mixité de tout groupe de travail ou groupe de réflexion associant les représentants des personnels et les membres de l'administration.

Renforcer le dialogue social sur les questions d'égalité professionnelle

Depuis 2018, l'académie de Rennes produit un bilan social avec des indicateurs sexués et dispose d'un rapport de situation comparée.